

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 septembre 2020

INCLUSION DANS L'EMPLOI PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - (N° 3109)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS358

présenté par
Mme Verdier-Jouclas, rapporteure

ARTICLE 6

À la première phrase de l'alinéa 9, substituer aux mots :

« au I du présent article »,

les mots :

« au I de l'article 5 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence.